

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 1

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

CROIX-ROUGE SUISSE ET PROTECTION CIVILE

Une séance réunissant des représentants des Autorités fédérales, du comité central et de quelques sections de la Croix-Rouge suisse et de son organisation centrale, ainsi que de l'Alliance suisse des Samaritains a eu lieu le 7 décembre au secrétariat général de la Croix-Rouge suisse à Berne. Les participants ont discuté longuement l'exposé présenté par M. H. Haug: « Croix-Rouge suisse et protection civile ». Ils ont admis à l'unanimité le principe d'une collaboration de la Croix-Rouge suisse à la protection civile. Cette collaboration nécessite une révision des statuts de la Croix-Rouge suisse; cette révision sera entreprise ces prochains mois par le secrétariat général, le comité central et le comité de direction.

*

CENTRALE DU MATERIEL

Le Comité central a nommé M. Fritz Festel, administrateur de l'Union suisse des Imprimeurs, à Berne, membre de la Commission des experts aux achats.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

Le rapport des cadres des colonnes croix-rouge

Les chefs de colonnes et les comptables ainsi que les officiers instructeurs des colonnes croix-rouge ont été convoqués les 2 et 3 décembre à un rapport à la caserne de Lucerne sous la direction du médecin-chef de la Croix-Rouge. Les discussions ont porté en premier lieu sur les nouvelles « Prescriptions pour les colonnes croix-rouge » qui entrent en vigueur au début de cette année et remplacent les anciennes prescriptions de 1922. Le colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, renseigna les participants sur la nouvelle organisation des troupes; il signala notamment que le nombre des colonnes, qui était de 32, sera porté à 36 pour répondre aux besoins du service de santé de l'armée. Le chef de la section de la taxe d'exemption du service militaire de l'Administration fédérale des contributions exposa également la nouvelle réglementation de la taxe militaire introduite en 1960.

*

Réorganisation des E.S.M. et des formations croix-rouge

L'introduction de la nouvelle organisation des troupes a provoqué une réorganisation des établissements sanitaires militaires (E.S.M.) et des formations croix-rouge. Le médecin-chef disposera dorénavant de 60 « détachements-hôpital croix-rouge » qui seront affectés aux services hospitaliers des établissements sanitaires militaires. L'effectif de chaque détachement est moins élevé que précédemment. Cette nouvelle répartition du personnel permettrait de faire face aux besoins avec une plus grande mobilité. Les détachements-hôpital croix-rouge comporteront une nouvelle catégorie de membres: le personnel de maison.

Recrutement à Pérrolles-Fribourg

Treize infirmières, quatre samaritaines et trois éclai-reuses ont été déclarées aptes au service croix-rouge lors de la dernière visite sanitaire de recrutement qui a eu lieu le 22 novembre, à l'Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérrolles.

*

En 1961

Trente et une visites sanitaires de recrutement ont été organisées en 1961. A l'issue de ces visites, 706 membres féminins ont été incorporés dans les détachements croix-rouge: 465 infirmières, 147 aides-soignantes, 55 éclai-reuses et 38 spécialistes.

*

Pour les colonies de vacances

LA VENTE DU MIMOSA EN 1961

La vente de mimosa organisée en Suisse romande en 1961 a rapporté au total la somme de 194 800 fr. 56. Les dépenses se sont élevées à 5123 fr. 25, le bénéfice net de 189 677 fr. 31 a fait l'objet de la répartition suivante:

Chaîne du Bonheur, Lausanne	Fr. 20 000.—
Amitiés Cannes-Suisse	» 59 387.—
Caisse centrale de la Croix-Rouge suisse	» 11 029.05
Sections romandes	» 99 261.26

*

SERVICE DE LA TRANSFUSION DE SANG

Au Laboratoire central

Le Comité central a approuvé l'engagement d'un nouveau pharmacien au département de fabrication du Laboratoire central: M. Günther Roggen assumera les fonctions de chef technique. Il s'occupera notamment des « trousse de transfusion » et pourra décharger ainsi M. Beutl, chef du département, d'une part de son travail.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Des « juniors » au Tessin

Grâce à l'appui du professeur Orfeo Bernasconi, nouvel inspecteur scolaire cantonal, la Croix-Rouge de la Jeunesse sera lancée en janvier au Tessin. Un concours aura lieu dans ce but dans les 211 écoles primaires supérieures et secondaires du canton. Le lancement du concours sera appuyé par la diffusion, le 12 janvier, d'une émission radio-scolaire consacrée à Henri Dunant et à son œuvre. Dans sa séance du 2 décembre, la Commission de coordination de la Croix-Rouge « junior », présidée par le Dr Ed. Schauenberg, de Genève, a décidé que la Croix-Rouge de la Jeunesse tessinoise sera autonome au même titre que les Croix-Rouges de la Jeunesse de Suisse romande et de Suisse alémanique. Une commission tessinoise sera nommée pour la diriger.

*

Pour Varazze

Sur proposition de la Commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse, le Comité central a nommé M. Roland Joost, instituteur, à Begnins, membre du Conseil de Fondation du Centre de Jeunesse Henri Dunant.

SECOURS AUX ENFANTS

Suppression de la Commission du Secours aux enfants

Dans sa séance du 14 décembre et d'entente avec la Commission du Secours aux enfants, le Comité central a décidé la dissolution de cet organe au 31 décembre 1961. Dès cette date, les fonctions assumées jusqu'ici par la Commission du Secours aux enfants sont du ressort du Comité central. Son ancien président, M. Hans Christen, qui est également membre du Comité de direction, continuera de mettre ses services à la disposition du Comité central et du Secrétariat général pour les questions concernant le Secours aux enfants.

Et réorganisation des services

Le Comité central a par ailleurs décidé de réorganiser les services du Secours aux enfants et du Service des secours. Le premier, qui s'intitulera dorénavant « Secours aux enfants, assistance sociale et parrainages », est dirigé par M. René Steiner; le service des « Secours », est placé sous la direction de Mme Henriette Zuyderhoff; Mme Zuyderhoff y succède à Mme Marianne Krüger-Jöhr, qui a quitté ses fonctions le 30 novembre.

*

Les distributions de lits aux enfants suisses

En décembre, cent nouveaux lits, neufs et entièrement garnis, ont été remis à des enfants suisses ainsi que quatre-vingts colis de literie supplémentaire. En sept ans, la Croix-Rouge suisse a pu distribuer 3750 lits complets et environ 3000 colis de literie complémentaire, apportant ainsi une aide bienvenue à des familles de chez nous tombées dans le besoin. Cette œuvre d'entraide nationale, menée en étroite collaboration avec des assistantes sociales, des infirmières visiteuses et les paroisses, est financée en premier lieu par des contributions de parrainages.

La Croix-Rouge suisse entend poursuivre cette campagne d'entraide nationale en faveur des milliers d'enfants qui, dans notre pays, ne possèdent pas encore de lit en propre. Elle continue donc d'accepter avec une grande reconnaissance les dons et les nouvelles inscriptions de parrainages qui lui permettront de continuer son œuvre.

On peut souscrire un parrainage permettant d'offrir un lit à un enfant de chez nous en versant à l'un des comptes de chèques du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse:

Fribourg IIa 231 - Genève I. 7845
Lausanne II. 8700 - Neuchâtel IV. 2860
Sion IIC 2340 - Berne III. 12966

six versements mensuels de 10 francs ou un versement de 60 francs. Préciser au dos du coupon « Parrainage lit ».

*

ACTIONS DE SECOURS

Pour des sinistrés au Vietnam-Sud

La Confédération a remis à la Croix-Rouge suisse un subside de 15 000 francs, participation aux opérations de secours en faveur des victimes d'inondations au Vietnam-

Sud; le nombre des sinistrés est estimé à 400 000. La Croix-Rouge suisse a transmis cette contribution à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en même temps que sa propre participation de 3000 francs provenant de son Fonds des catastrophes. Ces sommes seront réservées à l'achat de médicaments et de vivres.

*

Notre unité médicale au Congo

L'unité médicale civile suisse en poste à Léopoldville poursuit sa mission. Le Dr R. Lasserre, de Genève, qui s'est engagé pour une durée illimitée, assume les fonctions de médecin en chef de l'équipe. Celle-ci compte actuellement sept médecins, un pharmacien, quatre laborantins et laborantines, un narcotiseur, trois infirmiers, un administrateur et son remplaçant. Une pharmaciennne de l'unité a été détachée au Dépôt central médical et pharmaceutique de Léopoldville.

*

Recrudescence de maladies infectieuses

A l'hôpital de Kintambo, de nombreux patients sont atteints de maladies infectieuses telles que la malaria et la variole qui avaient pratiquement disparu du temps des Belges. Aussi a-t-on repris des désinfections massives au DDT effectuées par hélicoptères. Il est encore prématûr de dire si cette opération portera ses effets.

UNE IMPORTANTE MISSION DU DIRECTEUR DE NOTRE LABORATOIRE CENTRAL DE TRANSFUSION

Conseiller de la Ligue en matière de transfusion sanguine, le Dr A. Hässig s'est rendu dans le Moyen-Orient

Le Dr Alfred Hässig, conseiller de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en matière de transfusion sanguine, a quitté Zurich le 2 décembre pour accomplir une mission d'assistance technique dans trois pays. Il aidera notamment la Société du Croissant-Rouge turc à installer le premier centre croissant-rouge de fractionnement du sang au Moyen-Orient. Le Dr Hässig, qui est directeur du Service et du Laboratoire central de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse, s'arrêtera tout d'abord au Caire, où il prêtera son aide au Croissant-Rouge de la République Arabe unie pour la création d'une Banque de sang; il se rendra ensuite à Bagdad où, sous les auspices de l'O. M. S., il servira de conseiller au Gouvernement irakien pour le développement d'un Service national de transfusion sanguine, avant de poursuivre son voyage à Ankara.

A Ankara

Le Centre turc de fractionnement du sang qui sera installé dans la capitale, est destiné à servir de projet pilote pour la région. A la suite de la visite du Dr Hässig, un technicien du Croissant-Rouge turc, spécialement choisi, se rendra au Centre de transfusion de la Croix-Rouge suisse à Berne. Le projet mis sur pied à Ankara est l'un des premiers résultats obtenus à la suite d'une

Auprès des réfugiés tibétains dans le Punjab

Mme le Dr Mariann Hess, de Berne, spécialiste en pédiatrie, est partie pour l'Inde le 3 décembre; déléguée par la Croix-Rouge suisse, elle s'est rendue à Dharamsala, dans le Punjab, pour assurer l'assistance médicale de 500 enfants tibétains réfugiés.

*

Et au Népal

Le Dr K. Egloff, mis par la Croix-Rouge suisse à disposition du Comité international de la Croix-Rouge pour l'aide aux réfugiés tibétains au Népal, se trouve actuellement dans la région de Solu. Il devait évaluer les réserves de vivres dont peuvent disposer cet hiver les réfugiés groupés dans cette contrée, il a en outre été chargé d'inciter les réfugiés à quitter la région de Khumbu pour se rendre dans celle de Solu où l'on dispose d'une piste permettant aux avions Pilatus Porter d'atterrir. Le Dr Egloff installera aussi un dispensaire qui sera dirigé ensuite par une infirmière.

*

Essai d'accueil en Suisse

La Croix-Rouge suisse a engagé Mme Erika Schnydrig, infirmière H. M. I. et assistante sociale, pour diriger le Home d'Unterwasser où 22 réfugiés tibétains accueillis en Suisse sous les auspices du « Verein für tibetische Heimstätten in der Schweiz » sont hébergés à titre provisoire.

A la radio, le 31 décembre...

MESSAGE DE FIN D'ANNEE DE LEOPOLD BOISSIER

Président du Comité international de la Croix-Rouge

L'année qui s'achève a été assombrie par bien des menaces. Partout, le spectre de la guerre a étendu ses ailes redoutables sur les peuples, petits et grands. La course aux armements continue à une allure de plus en plus rapide, n'apportant la sécurité à personne.

Mais alors, la Croix-Rouge fait entendre un message d'espoir. À Prague, cet automne, les représentants du Comité international, de la Ligue et des Sociétés nationales, ont fait l'unanimité sur un projet de déclaration des principes qui leur servira désormais de guide. Et que dit cette déclaration? « La Croix-Rouge tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Elle favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples. »

Ce ne sont pas là de vaines paroles. Pour sa part, le Comité international de Genève a œuvré dans tous les pays où des hommes s'opposent à d'autres hommes par la violence. Partout, il a montré qu'à la force peuvent être substitués l'entente et l'entraide, qu'à la haine peut succéder la confiance.

Il n'y aura pas de paix sans bienveillance entre les hommes. Qu'à l'exemple de la Croix-Rouge qui agit dans son domaine avec enthousiasme et résolution, chacun d'entre vous comprenne que dans sa famille, dans sa profession et dans sa patrie, il doit aussi travailler pour la paix.

Celui qui vous parle est intimement convaincu qu'en vous plaçant devant votre responsabilité personnelle, il vous invite à espérer.

TIMBRES CROIX-ROUGE

Allemagne (République fédérale)

Le 2 octobre a paru la série annuelle de bienfaisance; une partie de la surtaxe revient à la Croix-Rouge allemande. Comme les ans passés, c'est à un conte célèbre qu'est consacrée cette série, l'artiste a illustré « Hänsel und Gretel ».

1961	S. XLV	7 + 3 pf.	Illustration du conte « Hänsel und Gretel ». Jaune/vert/rouge/noir.
	S. XLVI	10 + 5 pf.	Dito. Vert/rouge/bleu/noir.
	S. XLVII	20 + 10 pf.	Dito. Rouge/vert/bleu/noir.
	S. XLVIII	40 + 20 pf.	Dito. Bleu/rouge/jaune/noir.

Le tirage est de 9 750 000 pour le 7 pf., de 15 250 000 pour le 10, de 12 000 000 pour le 20 et de 6 000 000 pour le 40 pf.

*

France

Les deux timbres de Noël de la Croix-Rouge française ont été mis en vente le 4 décembre en France et en Algérie ainsi qu'à la Guadeloupe, en Guyane et à la Martinique. Ils ont été vendus en « 1^{er} jour » à Bourges les 2 et 3 décembre. Le bureau temporaire ouvert à l'Hôtel de Ville de Bourges était doté d'une oblitération spéciale illustrée, rouge. En même temps que les deux timbres, a paru un carnet contenant un bloc de quatre de chaque valeur.

1961	S. 29	0.20 + 0.10	« Il serait si doux d'aimer », d'après Rouault, grav. J. Piel, croix rouge.
	S. 30	0.25 + 0.10	« L'aveugle parfois a consolé le voyant », d'après Rouault, croix rouge.

1961	Carnet 10	4×0.20 + 0.10	S. 29 et S. 30, blocs de quatre
		4×0.25 + 0.10	sous couverture illustrée.

Une enveloppe illustrée — médaille d'honneur de la ville de Bourges et sigle de la croix rouge — et deux cartes « maximum » reproduisant les dessins de Mazeulin d'après Rouault reproduits sur les timbres ont été édités à cette occasion.

*

Norvège

Une série de timbres consacrés aux titulaires des prix Nobel est émise conjointement dès la fin de 1961 par les administrations postales de la Suède et de la Norvège. Ces effigies paraîtront dans l'ordre chronologique et la série se poursuivra d'an en an. Dans la première émission norvégienne, le 9 décembre, figurent deux timbres à l'effigie d'Henry Dunant, titulaire du prix Nobel pour la paix en 1901 et du Français Frédéric Passy, qui partageant ce prix avec notre compatriote.

1961	T. 1	45 öre	Henry Dunant, prix Nobel pour la paix 1901, et Fr. Passy. Brun rouge.
	T. 2	1 kr.	Dito. Vert olive.

*

Tchécoslovaquie

A l'occasion de la XXVI^e réunion à Prague du Conseil des gouverneurs de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, les Postes tchécoslovaques ont émis un timbre le 25 septembre. Un cachet « 1^{er} jour » a été employé.

1961	T. 4	60 h.	Vue de Prague, croix rouge, « XXVI Zasedání Rady Guverneru Společnosti Církevního Krize - Praha 1961 ». Bleu gris/rouge.
------	------	-------	--

Afghanistan

En place de leur paire traditionnelle du Croissant-Rouge afghan, les postes de ce lointain pays émettent cette année une série de quinze timbres, dont cinq avec surcharge et surtaxe, et qu'accompagnent deux blocs, tous avec indication du Croissant-Rouge. Une telle abondance est de nature à décourager, hélas, les bonnes volontés des collectionneurs plus qu'à les encourager.

1961	T. 10	2 ps.	Grappes de raisins, « Le Croissant-Rouge afghan ». Violet/jaune/rouge/vert.
	T. 11	2 ps.	Grenades, « Le Croissant-Rouge afghan ». Brun/rouge/vert/noir.
	T. 12	5 ps.	Type T. 10. Violet/jaune/rouge/lilas.
	T. 13	10 ps.	Pommes, « Le Croissant-Rouge afghan ». Vert/rouge/violet.
	T. 14	15 ps.	Type T. 11. Brun/rouge/vert/bleu foncé.
	T. 15	25 ps.	Type T. 10. Violet/jaune/rouge/brun clair.
	T. 16	50 ps.	Type T. 10. Violet/jaune/rouge/violet foncé.
	T. 17	100 ps.	Pastèque et melon, « Le Croissant-Rouge afghan ». Jaune/vert/rouge/bleu.
	T. 18	150 ps.	Type T. 13. Vert/rouge/brun foncé.
	T. 19	175 ps.	Type T. 11. Brun/rouge/vert/gris foncé.
1961	S. 3	2 + 25 ps.	Surcharge rouge croissant et + 25 ps.
	S. 4	2 + 25 ps.	T. 11. Surcharge dito.
	S. 5	5 + 25 ps.	T. 12. Surcharge dito.
	S. 6	10 + 25 ps.	T. 13. Surcharge dito.
	S. 7	15 + 25 ps.	T. 14. Surcharge dito.
1961	Bloc 1a	50 ps. + 100 ps.	T. 16 et 17. Sur le cadre: croissant rouge, « Le Croissant-Rouge afghan ». Numérotés. Dentelés.
	Bloc 1b	50 ps. + 100 ps.	Dito. Non dentelés.

*

Colombie

Deux valeurs ont été émises en octobre à la mémoire d'une infirmière de la Croix-Rouge colombienne, Manuelita de la Cruz, qui périt, victime de son devoir, lors des inondations de 1955.

1961	B. 19	5 c.	Portrait de Manuelita de la Cruz en infirmière, croix rouge, « Cruz Roja Nacional ». Violet/rouge.
	B. 20	5 c.	Dito. Brun foncé/rouge.

*

Dahomey

Ce pays prépare une série croix-rouge.

*

Guatemala

Signalons une émission qui nous avait échappé l'an dernier, l'émission croix-rouge 1958 avec surcharge « Mayo de 1960 ». La même émission a été surchargée pour l'« Année mondiale des réfugiés ».

1960	T. 16	1 cent.	T. 4 surcharge verte « Mayo de 1960 ». Rouge/vert/brun/jaune
	T. 17	2 cent.	T. 5, surcharge bleue dito. Bleu/rouge/brun
	T. 18	3 cent.	T. 6, surcharge bleue dito. Brun/rouge/bleu
	T. 19	4 cent.	T. 7, surcharge brune dito. Vert/rouge/brun.

*

Katanga (Congo)

La province congolaise du Katanga a émis le 11 juillet une série de trois valeurs au bénéfice de sa Croix-Rouge.

1961	S. 1	6.50 + 5 fr.	Portrait du président Tschombé et croix rouge. Rouge/vert/or/brun/noir.
	S. 2	8 + 5 fr.	Dito.
	S. 3	10 + 5 fr.	Dito.